

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
Commission Scientifique Technique et de Recherche
(OUA/CSTR)

623.1
SAF

BUREAU DE COORDINATION
DE L'OUA/CSTR
Arrivée le, 11/07/88
N° d'enregistrement 663

RESEAU COOPERATIF SAFGRAD DE RECHERCHE SUR LE MAÏS EN AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE



Bibliothèque UA/SAFGRAD
01 BP. 1783 Ouagadougou 01
Tél. 30 - 60 - 71/31 - 15 - 98
Burkina Faso

COMPTE RENDU
DE LA DEUXIEME REUNION
DU COMITE DIRECTEUR

3502

9 — 12 NOVEMBRE 1987
OUAGADOUGOU — BURKINA FASO

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CULTURES VIVRIERES
DANS LES ZONES SEMI-ARIDES

INSTITUT INTERNATIONAL D'AGRICULTURE TROPICALE

(SAFGRAD-IITA) — B.P. 1783 OU 1495
OUAGADOUGOU — BURKINA FASO

I. INTRODUCTION

1.1 Allocution d'ouverture du Coordinateur International du SAFGRAD

Après l'inscription officielle des participants et la distribution des documents de travail dans la bibliothèque du SAFGRAD, le Coordinateur International du SAFGRAD, Dr. Joseph M. Menyonga s'est adressé, dans l'après midi du 9 Novembre 1987 aux membres des comités directeurs des réseaux niébé et maïs réunis en session conjointe.

Le Coordinateur International a chaleureusement souhaité la bienvenue à tous les participants et a émis l'espoir que leurs délibérations soient très fructueuses. Il les a alors informé que chaque comité consultatif avait été remodelé en comité directeur pour refléter l'engagement total escompté des différents comités dans les affaires des réseaux respectifs. Il a rappelé qu'un des facteurs majeurs du succès de tout réseau de recherche était l'engagement total des membres du comité directeur à la réalisation des objectifs louables du réseau. La session conjointe a également été informée de la difficulté croissante à trouver des fonds pour soutenir les réseaux africains de recherche. Dans ce contexte, les pays/organismes donateurs avaient récemment mis sur pied une nouvelle organisation, le SPAAR (programme Spécial pour la Recherche Agricole Africaine). L'un des objectifs majeurs du SPAAR consistait à coordonner les réseaux pour résoudre le problème des crises alimentaires permanentes en Afrique.

Cependant, le Coordinateur International s'est dit fortement convaincu que l'Afrique ne pouvait pas continuer à dépendre inconsidérément de l'appui financier extérieur pour sa recherche agricole. Dr. Menyonga a par conséquent invité les participants à sensibiliser leurs gouvernements nationaux respectifs sur la nécessité de prendre des engagements concrets et solides pour un financement adéquat de la recherche agricole sur le continent.

1.2 Intervention d'ouverture du Coordonnateur du Réseau de Recherche sur le Maïs

Du Mardi 10 Novembre 1987 au Jeudi 12 Novembre 1987, le Comité Directeur du Réseau de Recherche sur le Maïs s'est réuni dans la bibliothèque du Bureau de Coordination du SAFGRAD à Ouagadougou.

Le Coordonnateur du Réseau, Dr. Alpha O. Diallo a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion. Il les a ensuite informés que suite à la récente nomination de Dr. Gnissa Konaté, membre du Comité Directeur comme Directeur de l'Institut d'Etudes et de Recherches Agricoles (INERA) du Burkina Faso, il s'avérait nécessaire de lui trouver un remplaçant. Il a été noté que tous les six membres du Comité Directeur avaient été élus sans opposition au cours de la réunion en Mars 1987 des chercheurs de maïs venus des 17 pays membres du SAFGRAD. Par conséquent, il n'existait aucune liste de réserve sur la base de laquelle un remplacement automatique de Dr. Konaté pouvait s'effectuer. C'est à la lumière de ce qui précède, que le Comité Directeur a accepté la proposition du Coordonnateur du Réseau Maïs selon laquelle Mr. Hema Idrissa (Sélectionneur de Maïs) du pays hôte, Burkina Faso, devait remplacer Dr. Konaté au sein du Comité. Cependant, il a été recommandé que pour les élections futures, des dispositions appropriées devraient être prises afin qu'une liste d'attente (réserve) de scientifiques soit établie, à partir de laquelle s'effectueraient les remplacements automatiques des membres du Comité qui pour diverses raisons, cesseraient d'être membres du Comité.

1.3 Participants

1.3.1 Membres du Comité Directeur

Les six des sept membres du Comité Directeur qui ont participé à la réunion sont énumérés ci-après :

<u>Nom</u>	<u>Titre/Rang</u>	<u>Adresse</u>
Dr. A.O. Diallo	Coordonnateur du Réseau Maïs	B.P. 1495, Ouagadougou Burkina Faso
Mr. A.H.A. Cox	Principal Scientific Officer	c/o Directeur de l'Agriculture, Cape St Mary, Bakau, Gambie
Dr. N.U.A. Idem	Senior Research Fellow	IAR, ABU, PMB 1044 Zaria, Nigeria
Mr. Hema Idrissa	Sélectionneur National de Maïs	INERA, BP 7192, Ouagadougou, Burkina Faso
Dr. E. Y. Mawule	Sélectionneur de Maïs	DRA, B.P. 2318, Lomé Togo
Dr. B. Badu Apraku	Sélectionneur de Maïs	Institut de Recherche Agricole, P.O. Box 3789 Kumasi, Ghana.
Dr. J.A. Ayuk-Takem	était absent.	

1.3.2 Observateurs

Les personnes suivantes ont participé aux différentes sessions de la réunion en qualité d'observateurs.

- Dr. Taye Bezuneh - Directeur de la Recherche, SAFGRAD
- Dr. A.M. Emechebe - Représentant du Conseil d'Administration du SAFGRAD
- Dr. J.M. Fajemisin - Programme d'Amélioration du Maïs, IITA, Ibadan, Nigeria
- Dr. Gerbrand Kingma - USAID/SAFGRAD, Ouagadougou
- Dr. J.M. Menyonga - Coordinateur international, SAFGRAD
- Dr. J.B. Suh - Chef de Projet IITA/SAFGRAD, Burkina Faso

Dr. M. Sullivan - USAID, Burkina Faso
Dr. A.P. Uriyo - Programme International, IITA, Ibadan,
Nigeria.

1.4 Présidence des Réunions et Consignation des Procès Verbaux

1.4.1 Election d'un Président et de deux Secrétaires

Conformément aux directives du Conseil d'Administration, le Comité Directeur a élu un président pour diriger la réunion et deux secrétaires dont l'un devait établir le procès verbal en Anglais et l'autre en Français.

Les personnes suivantes ont été élues à l'unanimité :

Président	-	Dr. Esseh Yovo Mawule
Secrétaire (Rapport en Anglais)	-	Dr. N.U.A. Idem
Secrétaire (Rapport en Français)	-	Mr. Hema Idrissa.

1.4.2 Durée des mandats du Président et des Secrétaires

Après mûre réflexion, le Comité Directeur a décidé à l'unanimité que le président et les deux secrétaires ne devraient rester en fonction que pendant la durée de la réunion au cours de laquelle ils avaient été élus. Par conséquent, l'élection du président et des deux secrétaires devra se dérouler au tout début de chaque réunion du Comité Directeur.

1.5 Ordre du jour de la Réunion

Pour sa deuxième réunion tenue à Ouagadougou, Burkina Faso du 9 au 12 Novembre 1987, le Comité Directeur a adopté les points suivants constituant l'ordre du jour :

- i) Allocution de bienvenue et séance d'ouverture,
- ii) Election d'un président et de deux secrétaires,
- iii) Remplacement de Dr. Gnissa Konaté au sein du Comité Directeur,
- iv) **Rapport d'activités du Coordonnateur du Réseau,**
- v) Compte Rendu de la réunion du SPAAR,
- vi) Possibilités de formation à l'IITA, au CIMMYT et dans d'autres institutions,
- vii) Programmes de formation de courte, moyenne et longue durée pour les chercheurs et techniciens des programmes nationaux,
- viii) Budget 1988/89
 - sur la base des fonds disponibles,
 - sur la base de l'octroi de fonds supplémentaires.
- ix) Plan d'action pour l'appui technique aux programmes nationaux,
- x) **Plan d'activités,**
- vi) Modalités d'allocation des fonds disponibles aux programmes) nationaux,
- vii) Système d'échange d'informations
- viii) Rédaction du Rapport de la Deuxième Réunion du Comité Directeur,
- xiv) Lecture et Adoption du Rapport de la Deuxième Réunion du Comité Directeur du Réseau Maïs.

II. RAPPORT D'ACTIVITES DU COORDONNATEUR DU RESEAU MAÏS

2.1 Tâches assignées par le Comité Directeur au Coordonnateur du Réseau pour Mars-Novembre 1987

En guise d'introduction à son rapport écrit de 47 pages, le Coordonnateur du Réseau, Dr. A.O. Diallo a énuméré les tâches que lui

avait assignées pour la période en question (Mars-Novembre 1987) le Comité Directeur réuni en Mars 1987. Ces tâches étaient les suivantes :

- i) Editer et publier les travaux de l'atelier sur la constitution du Réseau SAFGRAD de Recherche sur le Maïs en Afrique Centrale et Occidentale ;
- ii) Préparer et distribuer les essais régionaux ;
- iii) Visiter certains programmes nationaux faibles pour une évaluation personnelle sur place de leurs besoins ;
- iv) Etablir le contact avec le Réseau Maïs Franco-Africain en vue d'harmoniser les activités des réseaux maïs dans la sous-région.

2.2 Exécution des Tâches du Coordonnateur du Réseau

2.2.1 Edition et Publication des Travaux de l'Atelier de Mars 1987

Le Coordonnateur du Réseau a fait savoir que les travaux de l'atelier tenu en Mars 1987 avaient été édités et que les versions anglaise et française étaient disponibles. En effet, 50 copies ont été produites dans chacune des deux langues. Chaque membre du Comité Directeur a reçu personnellement une copie du Compte Rendu des Travaux en attendant que tous les participants à l'atelier en reçoivent ultérieurement.

Le Comité a marqué sa satisfaction pour la qualité du Compte Rendu des Travaux.

2.2.2 Préparation et Distribution des Essais Régionaux

En tout, 34 variétés de maïs constituaient les trois jeux distincts d'essais régionaux, à savoir RUVI-1 (12 variétés précoces), RUVI-2 (11 variétés intermédiaires) et RUVI-3 (11 variétés extra-précoces). Ces jeux d'essais ont été envoyés aux pays qui en ont fait la demande lors de la réunion de Mars 1987.

Les variétés proposées par le Ghana figuraient parmi celles qui avaient été testées dans les essais régionaux, mais celles proposées par le Togo n'y avaient pas été incluses parce que le Coordonnateur du Réseau avait reçu tard les semences. Cependant, les variétés Togolaises seront incluses dans les essais régionaux de 1988.

2.2.3 Visite et Assistance à certains Programmes Nationaux

Le Coordonnateur du Réseau a visité plusieurs fois le programme national du Burkina Faso et deux fois chacun des trois autres programmes nationaux relativement faibles, à savoir le Mali, la Guinée-Conakry et la République Centrafricaine. Ces visites ont été programmées de façon à coïncider autant que possible avec le début et la fin de la saison des cultures. Le Coordonnateur du Réseau a également effectué des visites en République du Bénin et au Togo pour se rendre compte de la situation.

A l'occasion de ses visites au Mali, en Guinée-Conakry, en République Centrafricaine et au Burkina Faso, le Coordonnateur du Réseau a fourni aux différents programmes une assistance sous forme de matériels de recherche évalués respectivement à 1,467, 1,037, 1,540 et 2,223 dollars US. Il s'est également entretenu avec les responsables concernés, du rôle que pourrait jouer chaque programme dans la vie du réseau mais. Pour chacun des quatre pays, des dispositions étaient en cours pour former un ou deux chercheurs/techniciens au CIMMYT, à l'IITA ou à Kamboinsé (Burkina Faso).

Le Coordonnateur du Réseau a identifié un certain nombre de contraintes entravant la bonne marche de la plupart des programmes nationaux sus-cités. Il s'agit entre autres :

- i) de la mauvaise conception des projets et des essais dans les champs,
- ii) de l'insuffisance des infrastructures, de l'équipement et des matériels de recherche,

- iii) du manque de personnel technique et scientifique qualifié et de l'incapacité à retenir le personnel qualifié à cause des rétributions financières des autres secteurs de l'économie, et,
- iv) du manque d'informations scientifiques.

2.2.4 Etablissement de Contact avec le Réseau Maïs Franco-Africain

Le Coordonnateur du Réseau a fait savoir qu'il n'avait pas réussi à contacter les autorités compétentes du réseau maïs Franco-Africain. Il estimait que le contact pourrait mieux s'établir par le canal d'une autorité supérieure ou d'un comité du SAFGRAD, comme le Conseil d'Administration ou le Conseil des Directeurs de la Recherche.

4.3 Examen du Rapport du Coordonnateur du Réseau

Un membre du Comité a voulu savoir s'il était légitime de dépenser les maigres ressources financières dans des pays qui n'ont pas de programmes nationaux de recherche sur le maïs comme la Guinée-Conakry et la République Centrafricaine. La question a également été posée de savoir pourquoi la Guinée-Conakry qui se situe dans la zone tropicale humide était considérée comme pays membre du SAFGRAD. En réponse à ces questions, le Coordonnateur du Réseau a rappelé que c'est le Comité lui-même qui avait décidé en Mars 1987 d'aider les programmes nationaux faibles et qu'en outre, la désignation de la Guinée-Conakry comme pays membre du SAFGRAD était une question politique.

Un autre participant a mis en garde le Comité contre des erreurs similaires à celles initialement faites par les pays et organismes donateurs qui se sont arrogé la prérogative d'établir les objectifs et priorités de recherche pour les pays en développement. Il s'agit là d'une approche de haut en bas alors que l'approche des réseaux actuels préconise le contraire. Les programmes nationaux devraient par conséquent être autorisés à déterminer la nature de l'assistance qu'ils sollicitent du Réseau.

III. EXPOSE SUR LE PROGRAMME SPECIAL POUR LA RECHERCHE AGRICOLE AFRICAINE (SPAAR)

Suite à la crise alimentaire survenue en Afrique en 1984/85, l'ancien Président du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI) a convoqué une réunion des Directeurs Généraux des Centres Internationaux de Recherche Agricole (CIRA) à Washington en Février 1985. Cette réunion visait à déterminer la meilleure façon dont les CIRA pouvaient contribuer à résoudre les crises alimentaires en Afrique. L'un des résultats de cette initiative a été la création du Programme Spécial pour la Recherche Agricole en Afrique (SPAAR).

Le SPAAR a déjà compilé une liste globale des réseaux de recherche en Afrique Sub-Saharienne.

Le Groupe Technique de Travail du SPAAR sur la constitution de réseaux a tenu plusieurs réunions pour élaborer les modalités d'assistance financière aux Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA). Le SPAAR a travaillé en collaboration avec les SNRA pour diviser les réseaux de recherche agricole existants en plusieurs classes, à savoir :

- Groupe I : Réseaux qui sont fonctionnels, avec un Coordonnateur et un Comité Directeur mais qui nécessiteraient un financement supplémentaire pour soutenir les activités nationales de recherche agricole ;
- Groupe II : Réseaux qui ne sont pas entièrement fonctionnels selon les critères de réseau du SPAAR ;
- Groupe III: Réseaux qui sont en voie de formation ou sont très peu connus.

Le Réseau IITA/SAFGRAD de Recherche sur le Maïs en Afrique Occidentale et Centrale a été classé dans le Groupe II jusqu'à ce que les activités de recherche de l'IITA, du CIMMYT et du CIRAD sur le maïs soient harmonisées. Ainsi, le Réseau de Recherche sur le Maïs sera autorisé à soumettre une proposition supplémentaire de financement

des activités de recherche des SNRA. Un certain nombre de réunions se sont tenues entre les groupes sus-mentionnés pour harmoniser leurs activités.

Eu égard à ce qui a été rapporté, le Comité Directeur a recommandé que le SAFGRAD intensifie ses efforts en vue de trouver une solution rapide au conflit actuel. Les membres du Comité ont estimé qu'il n'était pas dans l'intérêt de la sous-région d'avoir des réseaux basés sur des liens linguistiques, étant donné que les membres du Comité Directeur et du Conseil d'Administration provenaient de l'Afrique Francophone et Anglophone.

Le Comité Directeur a décidé de présenter au Conseil d'Administration un document technique indiquant les besoins de formation et les contraintes de production du Réseau.

IV. POSSIBILITES ET PROGRAMME DE FORMATION POUR LES SCIENTIFIQUES ET TECHNICIENS DU RESEAU DE RECHERCHE SUR LE MAIS

4.1 Possibilités de Formation

Le Coordonnateur du Réseau a indiqué qu'il existait des possibilités de formation de techniciens et de scientifiques pour le réseau de recherche sur le maïs, dans plusieurs institutions, notamment l'IITA-Ibadan (Nigéria) et le CIMMYT au Mexique.

4.1.1 Possibilités de Formation à l'IITA

Il existe quatre ou cinq catégories de formation en matière de maïs à l'IITA. De brèves informations sont données ci-après concernant chacune de ces catégories :

- i) Position de chercheur-visiteur, qui permet à un chercheur d'un programme national de séjourner au Siège de l'IITA à Ibadan pendant une période donnée, pour acquérir certaines connaissances techniques de recherche.

- ii) Formation Universitaire Supérieure. Bien que l'IITA ne décerne pas de diplômes, il accorde des facilités de recherche pour l'obtention de diplômes supérieurs. L'avantage est que la recherche s'effectue dans des conditions climatiques assez similaires à celles du pays du candidat. Cependant, il est demandé aux candidats des pays francophones d'avoir une bonne maîtrise de l'Anglais avant de pouvoir s'inscrire dans les universités nigériennes.
- iii) Formation de Techniciens, qui est organisée chaque année pendant 12 à 14 semaines. Il a été signalé que seul un nombre limité de places était disponible chaque année.
- iv) Formation individuelle, dans des techniques spécifiques pendant 3-6 semaines. Pour ce type de formation, le nombre de personnes pouvant être formées chaque année n'est pas plafonné.
- v) Formation spécialisée ou disciplinaire, telle que la formation en multiplication de semences qu'assure l'IITA en collaboration avec le Service Semencier National du Nigéria.

Le coût de formation à l'IITA comprend 1000 \$ US par mois pour la nourriture et le logement à la résidence de l'IITA et 400 \$ US pour les frais scolaires à l'Université d'Ibadan. Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur demande au Directeur de la Formation de l'IITA, en Décembre-Janvier.

4.1.2 Possibilités de Formation au CIMMYT

Les possibilités de formation au CIMMYT sont à maints égards similaires à celles qui sont disponibles à l'IITA. Les types de formation spécifiques sont énumérés ci-après.

- i) Formation Pré-Doctorat, pour permettre aux candidats de mener leurs travaux de recherche en vue d'un doctorat (PH-D)

- ii) Formation Spéciale (e.g. formation en aménagement et gestion de station de recherche), qui est assurée une fois l'an pendant 5-6 mois.
- iii) Position de Chercheur-Visiteur - pour le même objectif qu'à l'IITA.
- iv) Contrats Post-Doctorat - pendant une à deux années. Ces contrats sont accordés sur la base du mérite individuel.
- v) Bourses de recherche : les conditions sont similaires à celles du (iv) ci-dessus.
- vi) Formation classique, d'une durée de 6 mois dans le domaine de la sélection et de l'agronomie de production. Le stage assuré en Anglais débute en Mars tandis que le stage assuré en Espagnol commence en septembre.

Les candidats qui souhaitent suivre la formation au CIMMYT doivent soit solliciter des fonds auprès de donateurs soit en faire directement la demande au CIMMYT.

4.1.3 Possibilités de Formation dans d'autres Institutions

Il a été noté que le nombre de places de formation disponibles à l'IITA et au CIMMYT pour les candidats provenant des pays membres du SAFGRAD était insuffisant au regard des besoins de la sous-région qui nécessite 160-200 chercheurs de maïs à l'horizon de l'an 2000. Par conséquent, il s'avère nécessaire de former des chercheurs dans des institutions appropriées de la sous-région et d'ailleurs. Le coût estimatif d'une formation de deux ans pour le M. Sc. aux USA est de 50.000 \$ US tandis qu'une formation de 3 ans menant à l'obtention du Ph.D nécessite 60.000 \$. Cependant, ces coûts seraient considérablement réduits -d'au moins 50 %- si les chercheurs étaient formés dans les universités de la sous-région. Une proposition récemment faite consiste à fournir des fonds pour soutenir dans deux pays anglophones

et deux pays francophones des universités qui pourraient servir de centres par excellence pour l'enseignement et la recherche à des niveaux supérieurs.

4.1.4 Observations du Comité Directeur concernant les possibilités de formation

Le Comité Directeur a pris bonne note des possibilités de formation ci-dessus, particulièrement celles offertes au CIMMYT et à l'IITA. Il a exprimé sa grande préoccupation face à la difficulté de retenir les chercheurs bien formés dans les postes de recherche agricole. Le Comité estime que l'octroi de stimulants rémunérateurs aux chercheurs, en plus de l'amélioration du financement et de l'infrastructure de recherche constituerait un pas dans la bonne direction. Il a été convenu que dans la mesure du possible, les chercheurs spécifiquement formés pour travailler sur le maïs ne devraient pas se voir confier d'autres rôles inutiles ni être chargés d'autres cultures ou secteurs de l'économie.

4.2 Programme de Formation de Courte Durée Suggéré par le Comité Directeur

Après avoir examiné le point (4.1) ci-dessus et gardant présent à l'esprit la pénurie de chercheurs de maïs dans la sous-région, telle qu'identifiée par l'Atelier de Mars 1987 et confirmée par le rapport de tournée du Coordonnateur du Réseau (voir section 2.2.3), le Comité a recommandé la mise en oeuvre d'un programme de formation de courte durée pour le personnel technique et, si nécessaire, pour les chercheurs à IITA/SAFGRAD, Kamboinsé (Burkina Faso), à IITA, Ibadan (Nigéria) et au CIMMYT.

En outre, des positions de chercheurs visiteurs à l'IITA et au CIMMYT devraient être sollicitées en vue de renforcer les capacités de recherche des pays membres. Un programme de formation en analyse de

données par ordinateur est également proposé à l'intention des chercheurs des programmes nationaux avancés.

Le Comité a examiné longuement les besoins des différents pays membres en matière de types de formation. Ces besoins sont résumés au Tableau 1.

4.3 Formation Académique Supérieure

Le Comité Directeur a été fortement convaincu de la nécessité de former les chercheurs du réseau maïs à un niveau supérieur. Ce sujet a été longuement débattu malgré l'information selon laquelle aucune prévision n'avait été faite pour la formation académique supérieure dans la phase actuelle du Réseau SAFGRAD de Recherche sur le Maïs en Afrique Centrale et Occidentale.

Compte tenu de cette contrainte budgétaire, le présent rapport ne fait aucune autre observation sur les délibérations du Comité. Cependant, l'Annexe 1 résume la vision du Comité quant aux besoins des pays membres en formation à un niveau supérieur. Un projet de financement supplémentaire de la formation académique supérieure sera élaboré sur cette base.

V. STRATEGIE ET BUDGET

5.1 Justifications des Allocations Budgétaires

Le budget a été élaboré sur la base de la stratégie suivante adoptée par le Comité Directeur.

5.1.1 Renforcement des Programmes Nationaux plus Faibles

Suivant recommandation des chercheurs de maïs réunis en atelier en Mars 1987, le Coordonnateur du Réseau a visité quatre pays d'Afrique Occidentale et Centrale durant la saison des cultures de 1987.

Après avoir étudié la situation de chaque pays, il a proposé des projets qui pourraient être exécutés par ces pays dans le cadre général des objectifs du Réseau. Cependant, ces programmes nationaux nécessitent une assistance financière pour exécuter les projets approuvés. Il leur faut également de l'assistance technique pour la mise en place des essais régionaux et autres. En cas de nécessité, le Coordonnateur du Réseau et/ou quelques autres membres du Comité Directeur visiteront ces pays au moment où se déroulent les activités cruciales de recherche, pour permettre à ces programmes plus faibles d'acquérir l'expertise requise pour une participation effective au Réseau.

5.1.2 Assistance à certains Programmes Nationaux Avancés pour la mise au point de technologies de production améliorées

Compte tenu des capacités de recherche relativement fortes de certains pays sur le plan du personnel, de l'infrastructure et de la maturité de leurs programmes nationaux de maïs, et dans la mesure où tous les programmes nationaux souffrent de l'insuffisance de ressources financières, il a été convenu que des fonds devraient être octroyés à ces programmes plus solides afin de promouvoir leur efficacité à développer des technologies pour le Réseau. Par exemple, le virus du streak est resté une importante contrainte de la production de maïs dans la sous-région parce que la plupart des variétés cultivées par les paysans sont sensibles au streak bien que l'IIITA ait récemment mis au point des variétés de maïs résistantes au streak. Les programmes de maïs du Ghana et du Togo ont initié des projets en vue d'incorporer la résistance au streak dans les variétés localement adaptées mais les deux pays recherchent une aide financière pour réaliser leurs objectifs.

5.1.3 Assistance à d'autres pays pour leur participation aux essais régionaux et à l'expérimentation en milieu paysan

La participation aux essais régionaux comportant des entrées proposées par les chercheurs de différents programmes nationaux s'avère essentiel pour le bien des programmes nationaux. Certains programmes nécessitent une assistance pour conduire ces essais régionaux.

En outre, les variétés de maïs déjà mises au point dans nombre d'états membres du SAFGRAD ne sont pas largement cultivées par les paysans pour diverses raisons telles que la faiblesse des services de vulgarisation et l'insuffisance de l'appui logistique pour le maintien variétal et la multiplication des semences. Il a par conséquent été convenu que certains programmes nécessitaient de l'assistance dans les domaines suivants :

- i) expérimentation en milieu paysan,
- ii) reconduction variétale et
- iii) multiplication des semences.

5.2 Budget basé sur des Fonds Disponibles et sur des Fonds Supplémentaires Escomptés

C'est sur la base des considérations ci-dessus que le budget présenté aux Tableaux 2 à 7 a été élaboré. Chaque rubrique du budget requiert plus de fonds qu'il n'en est actuellement disponible. Le Comité Directeur estime que le budget est réaliste et que les fonds sollicités assureront la réalisation des objectifs louables du Réseau de Recherche sur le Maïs.

5.3 Options Budgétaires Basées sur les Fonds Disponibles

Conscient de l'éventualité que seules les réserves financières actuelles pourraient être disponibles pour les activités du réseau, le Comité Directeur a proposé les deux options suivantes pour l'allocation des fonds disponibles.

Option 1. Les fonds disponibles pour la recherche du réseau (13,666 \$US) devraient être utilisés pour aider les quatre programmes nationaux plus faibles qui ont reçu un soutien financier en 1987, à savoir Mali, République Centrafricaine, Guinée Conakry et Burkina Faso.

Option 2. L'ensemble du budget du réseau devrait être refondu pour faciliter le transfert de fonds d'autres chapitres aux fonds de recherche du réseau et obtenir une somme totale de 45,000 \$. Sur ce montant, la somme de 35.000 devrait être répartie comme suit pour la recherche du réseau :

- i) 4.000 \$ à chacun des 7 programmes nationaux plus faibles,
- ii) 3.500 \$ à deux des centres avancés, à savoir le Nigéria et le Togo.

Les dix mille (10.000 \$) dollars restants ainsi obtenus seront utilisés pour faciliter les visites de quelques membres du Comité Directeur aux programmes nationaux plus faibles afin de leur donner sur place des conseils relatifs à des opérations spécifiques.

5.4 Modalités d'Octroi de Fonds aux Programmes Nationaux

Les membres du Comité Directeur ont convenu à l'unanimité que les fonds pour les activités du réseau de recherche sur le maïs dans les programmes nationaux devaient être chaque année acheminés par le canal des Directeurs ou Directeurs Généraux de la Recherche en deux tranches égales. La première tranche serait débloquée avant le début de la saison des cultures. La seconde tranche cependant ne serait débloquée qu'après réception par le Coordonnateur du Réseau SAFGRAD de Recherche sur le Maïs de tous les documents utiles concernant la manière dont la première tranche a été dépensée.

Le Comité a également décidé que chaque fois que cela s'avère nécessaire, le Coordonnateur du Réseau achète des matériels de recherche pour des programmes nationaux et que ces matériels soient remis à ces programmes nationaux par le canal des Directeurs (ou Directeurs Généraux) respectifs de la recherche.

VI. AUTRES QUESTIONS DU RESEAU DE RECHERCHE SUR LE MAÏS

6.1 Système d'Echange d'Informations Scientifiques

Le Comité Directeur a observé que les informations relatives aux résultats de recherche sur le maïs dans les différents programmes nationaux n'étaient pas facilement disponibles pour utilisation par les chercheurs de la sous-région. Il a par conséquent décidé que le Coordonnateur du Réseau prenne urgemment des dispositions pour que des publications utiles sur le maïs soient régulièrement obtenues du CIMMYT.

Dans le même ordre d'idées, les chercheurs de maïs de la sous-région sont instamment invités à envoyer des copies de leurs publications au Coordonnateur du Réseau pour diffusion aux autres chercheurs des pays participants. Des thèmes spécifiques portant sur des domaines particuliers dans le cadre du Réseau maïs devraient aussi être portés à la connaissance des programmes nationaux. Les chercheurs de maïs devraient s'efforcer d'utiliser le Journal de Recherche sur les Systèmes de Production que le SAFGRAD compte publier bientôt. Un autre nouveau journal qui pourrait être utile aux chercheurs du réseau maïs est le Journal of Production Agriculture qui sera publié par American Society of Agronomy.

Ces suggestions relatives à l'acquisition et à la diffusion d'informations par le Réseau SAFGRAD de Recherche sur le Maïs ont des implications financières évidentes qui se reflètent dans le budget.

6.2 Lieu de Tenue de l'Atelier du Réseau de Recherche sur le Maïs en 1989

Le Togo et le Cameroun ont été considérés comme pays pouvant abriter l'atelier mais le Togo a été à l'écrasante majorité retenu pour l'Atelier du Réseau de Recherche sur le Maïs prévu pour Mars 1989.

VII. RECOMMANDATIONS

Les membres du Comité Directeur du Réseau SAFGRAD de Recherche sur le Maïs voudraient faire les recommandations suivantes :

1. Compte tenu du fait que les mêmes chercheurs des pays membres francophones du SAFGRAD participent au Réseau SAFGRAD de Recherche sur le Maïs et au Réseau Franco-Africain de Recherche sur le Maïs, le Comité recommande vivement que des dispositions soient prises rapidement en vue de former un réseau maïs unifié pour la sous-région, de manière que les chercheurs puissent utiliser plus efficacement leur temps et les ressources disponibles.
2. Eu égard à l'insuffisance notoire des fonds actuellement disponibles et compte tenu qu'il est souhaitable de fournir une assistance financière et technique aux programmes nationaux plus faibles tout en accordant une assistance financière vitale aux centres avancés, le Comité recommande fortement que de sérieux efforts soient faits en vue d'obtenir des fonds supplémentaires pour faciliter l'heureuse réalisation des objectifs du réseau.
3. En ce qui concerne les modalités d'octroi des fonds aux programmes nationaux, le Comité recommande que les fonds soient octroyés annuellement à ces programmes par le canal de leurs Directeurs respectifs de la recherche en deux tranches égales ; la première tranche devrait être envoyée avant la saison des cultures tandis que la seconde tranche devrait être envoyée uniquement après réception des documents justifiant les dépenses de la première tranche.
4. Reconnaissant l'insuffisance actuelle de l'impact des technologies améliorées dans l'augmentation de la production vivrière, particulièrement dans les régions semi-arides, le Comité recommande la nécessité d'une liaison entre les chercheurs et les programmes d'expérimentation en milieu paysan des pays respectifs, pour une évaluation correcte des technologies disponibles.

5. Afin de ressentir l'impact de la formation spécifique assurée aux chercheurs de maïs, le Comité recommande que les chercheurs et techniciens de maïs soient autant que possible maintenus dans la recherche sur le maïs contrairement à la politique actuelle des transferts/réaffectations aveugles dans d'autres domaines ou secteurs des différentes activités économiques.
6. Compte tenu de l'importance de l'acquisition et de la diffusion de l'information, le Comité recommande vivement que le Coordonnateur du réseau instaure un système approprié d'échange d'informations entre les chercheurs de maïs travaillant dans la sous-région et ailleurs.
7. Le Comité recommande que les élections du président et des deux secrétaires se déroulent au début de chaque réunion du Comité Directeur et que les élus restent en fonction jusqu'à la nouvelle réunion au cours de laquelle ils pourraient être remplacés.
8. Le Comité recommande que le **pro**chain atelier du Réseau de Recherche sur le Maïs soit tenu à Lomé, Togo.

VIII. REMERCIEMENTS

Le Comité Directeur exprime ses remerciements aux personnes suivantes pour leur précieuse contribution :

Dr. J. M. Menyonga et Dr. Taye Bezuneh, du Bureau de Coordination du SAFGRAD ;

Dr. G. Kingma de l'USAID/SAFGRAD, Ouagadougou ;

Dr. J. M. Fajemisin du Programme d'Amélioration du Maïs, IITA, Ibadan (Nigéria) ;

Dr. A. P. Uriyo, du Programme International, IITA/Ibadan (Nigéria) ;

Dr. J. B. Suh, de l'IITA/SAFGRAD, Burkina Faso, et le

Prof. A. M. Emechebe, du Conseil d'Administration du SAFGRAD.

Table 1. Besoins en formation technique de courte durée proposés pour les pays membres du réseau SAFGRAD de recherche sur le maïs.

Pays	6 MOIS DE FORMATION AU CIMMYT												Formation en Informatique à l'IITA		
	Kamboinsé			Aménagement de Station			Agronomie			Sélection			1988	1989	1990
	1988	1989	1990	1988	1989	1990	1988	1989	1990	1988	1989	1990			
Bénin	1	-	1	1	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Cap Vert	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rép. Centraf.	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Guinée-Conakry	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-
Guinée-Bissau	-	1	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Gambie	1	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	-	-	-
Mali	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Tchad	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Togo	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	-	1	1	1	-
Sénégal	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Ghana	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-
Nigéria	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	-
Côte d'Ivoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-
Cameroun	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
T O T A L	6	6	6	2	2	2	2	3	2	2	3	1	5	4	3

Tableau 2. Proposition de budget (\$ US) pour le renforcement des programmes nationaux participant au réseau de recherche sur le maïs.

a) Programmes nationaux plus faibles

	Estimations pour			<u>Total</u>
	<u>1988/89</u>	<u>1989/90</u>	<u>1990/91</u>	
<u>1. Mali</u>				
Multiplication de semences	3 208	3 208	3 208	9 624
Reconduction variétale	1 500	1 500	1 500	4 500
Amélioration de composites	500	500	500	1 500
Essais (22)	22 000	22 000	22 000	66 000
Matériels de pollinisation	700	700	700	2 100
Total	<u>\$27 908</u>	<u>27 908</u>	<u>27 908</u>	<u>83 724</u>
<u>2. Guinée-Conakry</u>				
Multiplication de semences	3 177	3 177	3 177	9 531
Essais	14 000	14 000	14 000	42 000
Total	<u>\$17 177</u>	<u>17 177</u>	<u>17 177</u>	<u>51 531</u>
<u>3. République Centrafricaine</u>				
Evaluation de nouvelles variétés	7 360	7 360	7 360	22 080
Reconduction variétale	667	667	667	2 001
Total	<u>\$8 027</u>	<u>8 027</u>	<u>8 027</u>	<u>24 081</u>
<u>4. Burkina Faso</u>				
Multiplication des semences	3 623	3 623	3 623	10 869
Reconduction variétale	1 000	1 000	1 000	3 000
Amélioration de composites	1 000	1 000	1 000	3 000
Développement de composites	1 000	1 000	11 000	3 000
Essais	18 000	18 000	18 000	54 000
Total	<u>24 623</u>	<u>24 623</u>	<u>24 623</u>	<u>73 869</u>

Tableau 2. suite

b) Deux des Centres Avancés

	<u>1988/89</u>	<u>1989/90</u>	<u>1990/91</u>	<u>Total</u>
1. <u>Togo</u>				
Facilités de serre pour la résistance au streak	10 500	5 500	1 000	17 000
Multiplication des semences	4 300	4 300	4 300	12 900
Essais régionaux	4 000	4 000	4 000	12 000
Total	\$ 18 800	13 800	9 300	41 900
2. <u>Ghana</u>				
Facilités de serre pour la résistance au streak	\$ 10 000	4 500	5 000	19 500

c) Autres pays

	<u>1988/89</u>	<u>1989/90</u>	<u>1990/91</u>	<u>Total</u>
1. <u>Bénin</u>				
Essais régionaux de variétés(6)	6 000	6 000	6 000	18 000
Reconduction variétale	1 000	1 000	1 000	3 000
Expérimentation en milieu paysan	2 500	2 500	2 500	7 500
Total	\$ 9 500	9 500	9 500	28 500
2. <u>Cap Vert</u>				
Essais régionaux de variétés(2)	2 000	2 000	2 000	6 000
Reconduction variétale	5000	500	500	1 500
Expérimentation en milieu paysan	1 000	1 000	1 000	3 000
Total	\$ 3 500	3 500	3 500	10 500
3. <u>Tchad</u>				
Essais régionaux de variétés(6)	6 000	6 000	6 000	18 000
Reconduction variétale	1 500	1 500	1 500	4 500
Total	\$ 7 500	7 500	7 500	22 500

Tableau 2. suite

	<u>1988/89</u>	<u>1989/90</u>	<u>1990/91</u>	<u>Total</u>
<u>4. Gambie</u>				
Reconduction variétale	550	550	550	1 650
Collection du germoplasme local	500	500	500	1 500
Total	<u>\$1 050</u>	<u>1 050</u>	<u>1 050</u>	<u>3 150</u>
<u>5. Sénégal</u>				
Essais régionaux de variétés(5)	5 000	5 000	5 000	15 000
Reconduction variétale	1 000	1 000	1 000	3 000
Expérimentation en milieu paysan	4 000	4 000	4 000	12 000
Total	<u>\$10 000</u>	<u>10 000</u>	<u>10 000</u>	<u>30 000</u>
<u>6. Guinée-Bissau</u>				
Essai régional de variétés(1)	1 000	1 000	1 000	3 000
Reconduction variétale	500	500	500	1 500
Expérimentation en milieu paysan	2 000	2 000	2 000	6 000
Total	<u>\$3 500</u>	<u>3 500</u>	<u>3 500</u>	<u>10 500</u>
<u>7. Nigéria</u>				
Essais régionaux de variétés(3)	3 000	3 000	3 000	9 000
Reconduction variétale	1 000	1 000	1 000	3 000
Expérimentation en milieu paysan	4 000	4 000	4 000	12 000
Total	<u>\$8 000</u>	<u>8 000</u>	<u>8 000</u>	<u>24 000</u>
<u>8. Cameroun</u>				
Essais régionaux de variétés(2)	1 000	1 000	1 000	3 000
Reconduction variétale	500	500	500	1 500
Expérimentation en milieu paysan	2 000	2 000	2 000	6 000
Total	<u>\$3 500</u>	<u>3 500</u>	<u>3 500</u>	<u>10 500</u>
<u>9. Côte d'Ivoire</u>				
Essais régionaux de variétés(1)	1 000	1 000	1 000	3 000
Reconduction variétale	500	500	500	1 500
Expérimentation en milieu paysan	2 000	2 000	2 000	6 000
Total	<u>\$3 500</u>	<u>3 500</u>	<u>3 500</u>	<u>10 500</u>

Tableau 3. Récapitulation du Budget proposé pour le renforcement des programmes nationaux participant au réseau maïs.

Pays	Estimation totale (US \$)			
	1988/89	1989/90	1990/91	(1988-90)
1. Bénin	9,500	9,500	9,500	28,500
2. Burkina Faso	24,623	24,623	24,623	73,869
3. Cameroun	3,500	3,500	3,500	10,500
4. Cap Vert	3,500	3,500	3,500	10,500
5. République Centrafricaine	8,027	8,027	8,027	24,081
6. Côte d'Ivoire	3,500	3,500	3,500	10,500
7. Gambie	1,050	1,050	1,050	3,150
8. Ghana	10,000	4,500	5,000	19,500
9. Guinée-Conakry	17,177	17,177	17,177	51,531
10. Guinée-Bissau	3,500	3,500	3,500	10,500
11. Mali	27,908	27,908	27,908	83,724
12. Nigéria	8,000	8,000	8,000	24,000
13. Tchad	7,500	7,500	7,500	22,500
14. Togo	18,800	13,800	9,300	41,900
15. Sénégal	10,000	10,000	10,000	30,000
T O T A L	156,885	146,685	142,680	446,250

Tableau 4. Proposition du réseau de recherche sur le maïs relative au nombre de personnes devant suivre une formation de courte durée.

	Nombre de candidats en				Total
	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	
<u>(i) Formation de courte durée</u>					
Formation technique à l'IITA	-	4	-	3	7
Formation technique au CIMMYT	6	8	6	-	20
Formation technique au SAFGRAD*	6	6	6	-	18
Formation en informatique à l'IITA	-	5	-	-	5
<u>(ii) Chercheur-visiteur</u>					
IITA	2	1	-	-	3**

* Financement déjà disponible pour la formation de courte durée au SAFGRAD.

** Deux candidats pour le Ghana et un pour le Togo.

Tableau 5. Budget proposé pour la formation de courte durée dans le cadre du réseau de recherche sur le maïs.

Rubrique	Estimations annuelles (US \$)				Total
	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	
<u>(i) Formation de courte durée</u>					
Formation technique à l'IITA	-	16,000	-	12,000	28,000
Formation technique au CIMMYT	42,000	56,000	42,000	-	140,000
Formation technique au SAFGRAD*	16,062	16,062	16,062	-	48,186
Formation en informatique à l'IITA	-	10,000	-	-	10,000
	<u>58,062</u>	<u>98,062</u>	<u>58,062</u>	<u>12,000</u>	<u>226,186</u>
<u>(ii) Chercheurs-visiteurs</u>					
IITA	2,000	1,000	-	-	3,000
T O T A L	<u>60,062</u>	<u>99,062</u>	<u>58,062</u>	<u>12,000</u>	<u>229,186</u>

* Le financement nécessaire pour la formation de courte durée au SAFGRAD est déjà disponible.

Tableau 6. Récapitulation des propositions budgétaires pour les activités du réseau de recherche sur le maïs.

	1988/89			1989/90			1990/91		
	Dispon.	Suppl.	Total	Dispon.	Suppl.	Total	Dispon.	Suppl.	Total
Atelier	43,500	10,000	53,500	43,500	10,000	53,500	43,500	10,000	53,500
Appui aux programmes nationaux	13,666	143,219	156,885	13,666	133,019	146,685	13,666	129,014	142,680
Echange d'informations	-	10,000	10,000	-	10,000	-	-	10,000	10,000
Formation	16,066	49,996	66,062	16,066	82,996	99,062	16,066	41,996	58,062
Mini-ordinateurs	-	-	-	-	25,000	-	-	-	-
T O T A L	73,232	213,215	286,447	73,232	261,015	234,247	73,232	191,010	264,242

Table 7. Récapitulation globale du budget proposé de 1988/89 à 1990/91 pour le réseau SAFGRAD de recherche sur le maïs.

<u>Année</u>	<u>Fonds disponibles</u>	<u>Financement supplémentaire requis</u>	<u>Total</u>
1988/89	73,232	213,215	286,447
1989/90	73,232	261,015	334,247
1990/91	73,232	191,010	264,242
T O T A L	219,696	665,240	884,936

Annexe 1. Propositions de besoins en formation académique de niveau supérieur pour les pays du réseau SAFGRAD de recherche sur le maïs.

Pays	Discipline	Niveau	
		MSc.	Ph.D.
Bénin	Entomologiste	1	-
	Pathologiste	1	-
	Sélectionneur	-	1
	Agronome	-	1
Burkina Faso	Sélectionneur	-	1
	Agronome	1	-
Cap Vert	Sélectionneur	1	-
République Centrafricaine	Sélectionneur	-	1
Côte d'Ivoire	Agronome	-	1
Ghana	Pathologiste	1	-
Guinée-Conakry	Agronome	1	-
	Sélectionneur	-	1
	Entomologiste	1	-
Guinée-Bissau	Sélectionneur	-	1
	Agronome	-	1
Gambie	Sélectionneur	1	-
	Agronome	-	1
Mali	Sélectionneur	-	1
	Agronome	-	1
	Sélectionneur	1	-
Sénégal	Sélectionneur	-	1
Togo	Agronome	-	1
Tchad	Sélectionneur	-	1
	Agronome	1	-
T O T A L		10	14

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Department of Rural Economy and Agriculture (DREA)

African Union Specialized Technical Office on Research and Development

1987-11

COMPTE RENDU DE LA DEUXIEME REUNION DU COMITE DIRECTEUR, RESEAU COOPERATIF SAFGRAD DE RECHERCHE SUR LE MAÏS EN AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

UA-SAFGRAD

UA-SAFGRAD

<https://archives.au.int/handle/123456789/9147>

Downloaded from African Union Common Repository